

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7302336801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7302336801>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 septembre 2022** sur **Actu.fr - Echo Presqu'île Guerandaise**
Pour le département : **56 - MORBIHAN**

STARLIM INVEST

Société par actions simplifiée

au capital de 6 000 euros

Siège social : 8 Place du Docteur Queinnec

56 140 MALESTROIT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Malestroit (56) du 7 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : STARLIM INVEST

Siège : 8 Place du Docteur Queinnec – 56 140 MALESTROIT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 6 000 euros

Objet : La prise de participation par tous moyens et sous quelle que forme que ce soit dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ainsi que l'exploitation de toutes marques et concepts, directement ou sous forme de concession, franchise et tous autres modes. Toutes activités de prestations de services et de conseils en tous domaines au profit de toutes entreprises, constituées ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit. La gestion de trésorerie intra groupe et de portefeuille de titres. L'acquisition, la vente, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la gestion de tous immeubles, biens immobiliers et droits portant sur ces biens ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé

dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur David MISTRAL demeurant 5 rue Daniel Rialet – 56140 MALESTROIT

Directeur général : Madame Valérie MISTRAL née RUEL demeurant 5 rue Daniel Rialet – 56140 MALESTROIT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VANNES.

POUR AVIS

Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

